

Introduction

Éric GUICHARD¹

L'Internet peut être abordé sous trois angles : c'est une série de protocoles techniques, et, à ce titre, on peut considérer que son développement est du ressort des ingénieurs ; c'est aussi un réservoir de contenus, comme le rappelle la métaphore de la bibliothèque ; ici, la composante culturelle domine. Reste la dimension sociale, à la fois liée aux capacités offertes par les deux premiers registres (échanges entre groupes et individus), mais aussi aux enjeux suscités par les conditions sociales et économiques de son appropriation. Ces dernières débordent clairement le champ de l'Internet.

Ces trois composantes sont liées, et de façon complexe : parfois la technique contraint ou facilite les échanges : le code informatique n'est pas neutre (pas plus qu'il n'est fixe) ; encore aujourd'hui, la culture spécifique nécessaire à la maîtrise de l'objet freine les usages et les appropriations : celle-ci ne se diffuse pas aussi vite que les microprocesseurs évoluent. Par ailleurs, les multiples pages du Web sont avant tout le fruit du labeur de nombreux acteurs sociaux. Or on néglige souvent les ressources intellectuelles sollicitées lorsqu'on désire tirer le meilleur parti de leur consultation : en matière de recherche ou d'assimilation des informations, tous ne sont pas égaux devant la Toile. Il en est de même pour la capacité à s'exprimer, à communiquer sur l'Internet. Enfin, l'accès aux réseaux demande du temps, de l'argent (les ordinateurs ne sont pas gratuits), et leur popularité en fait évidemment un espace d'enjeux, de conflits, d'expressions de rapports de force.

1. Équipe « Réseaux, Savoirs & Territoires », École normale supérieure.
Eric.Guichard@ens.fr

DÉTERMINISME TECHNIQUE

Une telle complexité facilite les analyses partiales. Trop souvent, le refus de mettre en évidence les interactions des trois dimensions précitées — technique, culturelle et sociale — conduit à des amalgames, qui vont de la diabolisation de la technique à l'évocation de son caractère magique. Telles sont les réductions les plus communes du « déterminisme technique ». Or, une technique, aussi sophistiquée soit-elle, ne peut ni favoriser le développement de conduites immorales, ni porter en elle les conditions de l'épanouissement de l'humanité. On l'a vu au Rwanda, une machette sert à se débarrasser des mauvaises herbes comme à tuer des voisins. Une radio peut donner des informations précieuses comme inciter à la haine ; le téléphone mobile facilite la surveillance comme il permet l'organisation de rassemblements spectaculaires, dans des buts festifs ou militants. Les formes de déterminisme technique peuvent s'exprimer de façon plus masquée : l'argumentaire devient subtil, mais reste l'idée qu'il faut combler un retard. Le recours à l'urgence permet alors de passer sous silence les intérêts contradictoires des divers groupes sociaux que l'on compte impliquer dans l'adoption des « nouvelles technologies ». Cette uniformisation de temporalités bien distinctes (technique, sociale, économique notamment) conduit à la production de discours purement idéologiques : prétendre qu'une technique va conduire à un avenir meilleur vise avant tout à inciter les personnes non satisfaites de leur présent à patienter, à accepter l'ordre établi. Par exemple, la comparaison avec la diffusion de la presse à imprimer est simpliste, sauf si l'omission délibérée des violents conflits politiques, économiques et intellectuels en cours au XVI^e siècle a pour seul but de donner l'image d'un Internet transparent, indolore et utopique.

Ainsi, une première posture méthodologique consiste à distinguer l'objet Internet des discours construits à son sujet.

CONSTRUCTION ET CONTEXTE DES USAGES

Restent alors les usages. Les enjeux économiques, l'absence de stabilité du système technique constitué par l'informatique et les réseaux, associés à la possibilité d'archiver une petite partie du comportement des personnes, donnent une vigueur imprévue à leur étude.

Là encore, la vigilance est de rigueur : l'étude des pratiques d'un individu ou d'un groupe donné dépend de la posture que l'on choisit pour les analyser. Veut-on voir derrière l'individu un consommateur ou un acteur politique ? un lecteur ou un auteur ? Choisit-on d'étudier un groupe existant, dont on connaît les caractéristiques, ou construit-on ce groupe *a posteriori*, à partir d'agré-gations de comportements individuels ? On voudrait ici rappeler que, derrière la notion générique d'usages, des motivations bien distinctes peuvent se confondre :

un ingénieur persuadé que la culture technique nécessaire au confort d'un internaute n'aura plus de raison d'être dans cinq ans n'a pas les mêmes représentations qu'une personne désireuse de consulter des imprimés du XVI^e siècle. Un portail soucieux d'audience sous-estimera le désir de connaissances des internautes en favorisant l'accès à des informations aussi peu scientifiques que l'horoscope du jour.

Il convient donc de préciser que l'on a affaire à de multiples groupes et utilisateurs, les uns et les autres déterminés par des préoccupations, des demandes, des identités, des représentations et des ressources (sociales, économiques et culturelles) bien distinctes, lesquelles sont à définir à partir de champs extérieurs à l'objet d'étude. La sociologie dispose de deux indicateurs robustes pour affiner l'étude des groupes et des individus : ce sont les notions de « capital économique » et de « capital culturel ». A-t-on affaire à une personne riche ou pauvre, libre de « gérer son temps » ou non ? Avec quelle aisance plonge-t-elle dans une encyclopédie, ou lit-elle une documentation ? Est-elle « armée » pour analyser des tableaux de chiffres, pour émettre un jugement critique ? Par exemple, on sait que les personnes démunies intellectuellement et économiquement sont particulièrement désemparées par les protocoles techniques de l'Internet, par les implicites de l'organisation du Web, mais aussi par la précision des informations que l'on y trouve. À l'opposé, des tenants d'un pouvoir bien établi, des « héritiers légitimes riches sous tous rapports », peuvent, par peur de perdre leurs avantages acquis, s'opposer à des dynamiques d'appropriation collective. Ainsi, le choix de s'impliquer dans la constitution d'un serveur, de s'abonner à une liste de discussion, n'a rien de virtuel : il est déterminé par le contexte social de l'individu, qu'il implique dans des solidarités, des alliances, des conflits, prévus ou imprévus. En retour, cet engagement infléchit son image sociale. Les indicateurs précédents permettent aussi d'analyser l'éventail des objets disponibles sur les réseaux : un site, un forum se placent-ils dans une logique de marché, ou hors marché ? Se destinent-ils à un ou à plusieurs publics ? Quelles ressources intellectuelles sollicitent-ils ?

DES LOGIQUES STRUCTURANTES

Une fois précisé le statut de l'utilisateur, réel ou désiré, il convient d'expliquer les contextes juridiques et économiques qui contraignent ses pratiques potentielles, avant de déceler et d'interpréter des pratiques collectives (résistances, militantismes, identifications, etc.).

En effet, les acteurs économiques déterminent aussi des pratiques, ne serait-ce qu'en réduisant le coût de l'accès domestique aux réseaux, ou en faisant connaître un site en pratiquant le matraquage publicitaire. Mais ces

acteurs ne sont pas non plus autonomes : ils sont pris dans un marché, sont confrontés à la mise en place de monopoles et à de nouvelles expressions du droit, régulées ou spontanées.

Ces paramètres ne sont pas seuls à infléchir, à moduler des pratiques. Celles-ci ne sont pas le produit exclusif de déterminants sociaux ou économiques. Elles sont aussi dépendantes du cadre culturel dans lequel elles peuvent se déployer. En cela, il est utile de rappeler la fonction des « pionniers ». Même s'il est vrai que leurs pratiques ne peuvent présumer des usages futurs d'une technique quand celle-ci sera largement socialisée, ils impriment une série d'habitudes, organisent un univers culturel, abordent des questions théoriques, qui vont structurer la Toile et ses usages pendant plusieurs années, notamment en matière d'accès à la connaissance.

PROGRAMME

Les organisateurs du récent colloque « Comprendre les usages de l'Internet », dont est issu ce livre, étaient donc très soucieux de baliser l'Internet entre pratiques et logiques. La compréhension des dynamiques économiques comme des mécanismes intellectuels, les unes et les autres étant parfois en relation directe avec le développement de l'Internet, relevant d'autres fois de mécanismes moins récents, donne un premier cadre d'analyse. Ensuite, les points de méthode comme les descriptions ethnographiques minutieuses, qui abordent des communautés variées, que celles-ci soient composées de spécialistes ou de personnes issues du « grand public », font surgir les mécanismes complexes à l'œuvre quand on se penche sur des pratiques précises. C'est alors que l'on peut avoir une vision globale, scientifique et laïque, des usages de l'Internet, et des enjeux qui le traversent.

L'ouvrage aborde d'emblée les logiques économiques qui structurent l'échange marchand sur l'Internet. Les effets de réseaux ne s'appliquent pas seulement à de simples produits : ils vont du logiciel à l'infrastructure, en passant par l'ordinateur. Une fois le réseau construit (réseau technique ou réseau de clients), de nombreux coûts baissent fortement, ce qui explique la grande variabilité des prix. À la limite, le prix de vente des objets immatériels devrait être nul. La rareté n'étant plus l'indicateur qui détermine le prix, reste à en trouver un autre. Plusieurs options se précisent, incluant celle qui consiste à redéfinir le droit pour définir de nouveaux privilèges. Mais les mouvements de capitaux massifs de ces dernières années peuvent-ils s'expliquer à la lueur de principes économiques non encore validés ? Non, et toute la pertinence de l'article de Thomas Serval réside dans sa capacité à mettre en évidence des phénomènes démographiques et idéologiques indépendants de l'Internet : la plupart des acteurs, qu'ils soient des individus ou des institutions,

ont été d'une grande naïveté, en opérant un singulier mélange entre utopies et modèles traditionnels de l'économie. À terme, le mythe de la « saine et libre » concurrence aura vécu, au profit d'un retour à la domination des monopoles. Laurent Cohen-Tanugi étend cette analyse à l'ensemble de l'économie numérique (informatique, téléphone, audiovisuel). Lui aussi souligne les paradoxes de l'économie contemporaine, en insistant sur l'opposition entre États-Unis et Europe. Il explicite les rapports de force entre les deux continents. Le nôtre sera-t-il en mesure de résister à cette logique monopolistique de concentration ? La lecture de son article, alarmant, nous incite à l'espérer. Quels moyens de défense nous reste-t-il donc face à cette prolifération des contrats privés qui lient de façon inégalitaire dominants et dominés ? Audrey Yayon-Dauvet montre les limites de leur logique ; face aux abus de l'autorégulation, dont le caractère « miraculeux » bénéficie avant tout aux tenants des monopoles, le droit dispose de ressources autonomes : ainsi, les conflits autour des noms de domaine mettent en évidence le fait qu'une évaluation attentive des normes et usages, fussent-ils récents, est utile, mais non prescriptive.

Les petits entrepreneurs ne disposent pas des clés ni des moyens qui leur permettraient d'entrer dans le cercle restreint des acteurs de l'économie contemporaine. Et on sait que les petites entreprises, à quelques exceptions près, ne sont pas pionnières en matière d'appropriation de l'Internet. Après avoir rappelé les théories actuelles en matière de coûts de transaction, Laurence Dhaleine, Christian Licoppe et Alexandre Mallard en montrent les limites : il est dangereux d'oublier qu'une entreprise est, elle aussi, insérée dans un tissu de relations sociales, qui déterminent des enjeux dont l'analyse systématique s'impose. Quelques études de cas complètent efficacement leur argumentation. Finalement, les auteurs rappellent que les relations de confiance ne se plient pas à l'injonction technologique : les modes de communication traditionnels, comme le téléphone, gardent toujours leur importance. Peut-on généraliser cette approche au monde du travail ? Les instituts statistiques nationaux se sont peu occupés de l'utilisation de l'Internet par les employés, contrairement à leurs homologues d'Amérique du Nord. Cependant, des organismes comme la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, ont étudié l'usage de l'informatique et de l'Internet chez les salariés. Sylvie Hamon-Cholet décrit un double phénomène : l'usage de l'Internet est évidemment corrélé au statut social du salarié ; pour les travailleurs au bas de l'échelle sociale, l'alternative est simple : ou ils n'ont pas accès à un ordinateur, ou l'usage de la machine conduit à une taylorisation accrue de leur activité.

Ainsi, monopole et exploitation se conjuguent mieux avec l'Internet qu'utopie. Sergei Soloviev s'inquiète quant à lui des effets de la non-pérennité de l'information ; au moment où celle-ci est un élément essentiel de la « valeur »

sur l'Internet, personne ne s'interroge sur les conditions de sa sauvegarde. Certes, l'absence de formats d'écriture stables permet le développement des monopoles évoqué ci-dessus. Mais plus criant est le silence à ce sujet des personnes attachées à la notion d'archive, notamment dans le domaine des sciences humaines. Et pourtant, ici, les enjeux purement économiques rejoignent des enjeux proprement culturels. Clarisse Herrenschmidt s'interroge sur les liens anthropologiques entre ces domaines culturels et économiques. Plus encore que des objets, les hommes échangent des signes, allant jusqu'à en créer de spécifiques, comme l'alphabet et la monnaie. La circulation des paquets IP sur les réseaux relève à la fois de l'échange monétaire et de la construction de l'échange social entre les individus; c'est peut-être sous cet angle que l'on peut comprendre les discours enthousiastes, mais mal formulés, des tenants de la révolution réticulaire. L'auteur évite ce piège pour rappeler, comme bien d'autres ici, le caractère lentement évolutif de ce phénomène, dont on peut évaluer l'essor dans la période qui va de la domination du nombre au XVII^e siècle à l'invention de l'informatique il y a cinquante ans. Toujours est-il que le « crédit » des individus, au sens où l'entend Pierre Bourdieu, peut-être amplifié par la mise en application des effets de réseau comme par la manipulation des signes à notre disposition, et que les détenteurs des archives et du savoir se trouvent menacés par une sémiologie qui s'écarte de celle organisée autour du livre.

En effet, qu'en est-t-il de l'auteur, aujourd'hui ? On sait que sa « solitude » résulte d'une lente construction sociale réalisée au cours des siècles précédents. Il en est de même pour la caution apportée à l'éditeur. Jean-Louis Weissberg promeut le concept d'« auteur en collectif », qui vaut tant pour la publication de recherches en cours que pour la production de logiciels libres. À de telles productions, auctoriales et éditoriales, s'en ajoutent maintenant d'autres, liées au développement du multimédia. Là encore, point de révolution : l'auteur individuel ne disparaît pas. Mais le refus de comprendre comment ces pratiques se recomposent, se combinent, pourrait être fatal aux principaux acteurs des marchés de l'édition.

L'édition est bien ce lieu où culture et marché se confondent. Il suffit de lire les débats sur la spécificité de la culture française, ou sur l'importance de son « rayonnement », pour s'en convaincre. Cette « gloire » a un lien historique avec celle des universités, en France comme ailleurs ; mais si transformation de l'« économie » (au sens traditionnel) des savoirs il y a, les universités ne peuvent être mieux armées que les investisseurs, eux-mêmes désemparés face à la nouveauté, pour évaluer le coût et la rentabilité (y compris symbolique) des revues savantes électroniques. Des analyses précises permettent de faire apparaître les logiques de construction de telles revues et les transformations des relations auteur-lecteur-éditeur. Philippe Rygiel a fondé en 1997 le site

Clio, dédié à l'histoire sociale. Il met en évidence le besoin de construction d'un réseau au sein d'une communauté d'historiens dispersée, éclatée, démunie face à des publications traditionnelles trop nombreuses, faiblement réactives à l'actualité de la recherche, et n'offrant plus les outils essentiels à la discipline. Son expertise ne doit pas donner à penser que dans d'autres disciplines, y compris celles des sciences exactes, la situation est moins morose. Le succès de son site est néanmoins plus lié à son activisme et à son adaptation à des contraintes complexes, imprévues, mais très compréhensibles pour qui s'est déjà frotté à l'écriture hypertextuelle, qu'à des formes spontanées de solidarité au sein de sa communauté. Un chercheur qui ose, qui construit un réseau, qui s'impose comme éditeur, déplaît plus qu'il ne séduit. Et il est rarement aidé, malgré les discours énergiques des représentants des ministères.

Denise Pumain avait plus de ressources institutionnelles pour réussir : en 1996, elle fondait la première revue française électronique de géographie. Elle décrit de façon particulièrement fine les pratiques éditoriales qu'il faut inventer pour mener à bien un tel projet. Elle montre également en quoi la revue électronique se distingue de la revue imprimée. Son site est, lui aussi, une référence internationale. Avec une limite imprévue : les Science Quotation Index, organismes américains qui évaluent la qualité des revues et qui servent donc de référence aux chercheurs soumis à la loi du *publish or perish* (on ne parle pas à tort de « bibliothéconomie ») — bref, le Nasdaq de l'universitaire — ont refusé la « quotation en bourse intellectuelle » de sa revue. Là encore, légitimité culturelle et lois du marché vont de pair. Christine Ducourtieux part d'un constat analogue. Soucieuse d'organiser un réseau de médiévistes fidèles à leurs méthodes, rigoureux autant que précis, elle s'interroge aujourd'hui sur la reconnaissance réelle d'une revue électronique dans le monde universitaire traditionnel et se demande quelle structure juridique va devoir choisir le réseau pour garantir sa liberté intellectuelle. Le site, fait de bénévoles ne disposant d'aucune assistance technique ni financière, est pourtant référencé par la Bibliothèque nationale de France.

Daniel Béguin montre que les héritiers les plus respectables de « la » culture classique, française comme européenne, à savoir les spécialistes du grec et du latin, produisent un travail de très grande qualité sur la Toile : un seul problème, les Français sont les grands absents de l'annuaire exhaustif des ressources qu'il propose. Est-ce à dire que la France aurait délibérément raté le coche de l'Internet, la diligence du multimédia ? Jean-Michel Salaün fait un portrait au vitriol du système universitaire, qui n'a pas su, ou n'a pas voulu reconnaître ses innovateurs en matière de développement des contenus sur les réseaux. De façon analogue, Jean-Paul Ducasse et Viviane Boulétreau rappellent l'inaccessibilité des thèses de doctorat, éléments essentiels, et accessoirement non soumis aux lois des marchés, de la transmission des savoirs. Pourtant les moyens techniques sont à portée de main. Faut-il y lire une volonté, ou un aveuglement politique ?

Jacques Perriault élargit ce cadre universitaire pour aborder la demande de tous ceux qui ont soif de savoir. Ce qui le conduit à s'interroger sur le concept d'« université virtuelle ». Il critique les discours incantatoires et rappelle les corollaires pervers de l'« effet diligence » : quand les modes de l'échange sémiologique évoluent, le plaquage sur ceux-ci de catégories passées n'est pas pour autant suffisant. Il rappelle enfin que de nombreux outils restent à inventer pour faciliter l'accès aux connaissances, que d'aucuns jugent mal organisées. Paul Mathias critique les discours relatifs à cette « surinformation » délivrée par l'Internet. Certes, pléthore et désordre se conjuguent avec anarchie, et bon nombre de « bons penseurs » peuvent critiquer l'accessibilité d'informations qu'ils voudraient censurer. Mais, par là, l'Internet donne à voir une réalité, une somme d'usages, une immédiateté, qui ne sont que les images de nos réalités, individuelles comme collectives.

L'Internet, miroir de la complexité de nos fonctionnements cognitifs ? Ceux-ci ne sont pas séparables de notre culture, elle-même fruit de nos relations sociales. Avant de mettre en évidence certaines formes de « résistance cognitive », souvent sociologiquement déterminables, il convient de rappeler les modalités de l'organisation de l'échange quand il s'agit de s'approprier une technique qui dispose de tous les ingrédients pour déstabiliser de nombreuses franges de la population. C'est ce que fait Serge Proulx, en rappelant les conditions de l'appropriation de la culture numérique.

Joëlle Le Marec pose la question de la légitimité de l'étude des pratiques de l'Internet au sein du grand public, celui-ci n'étant qu'une généralisation hâtive de sommes d'individus, ou de groupes structurés indépendamment de l'outil. Elle montre comment les études sur les usages sont dépendantes de décideurs institutionnels tout autant qu'elles le sont de leur propre énonciation : peut-on saper la légitimité scientifique d'un champ que l'on a peiné à fonder ?

Ce que prouvent, de façon redoutable, Stefana Broadbent et Francesco Cara, c'est que la majorité des personnes qui plongent sans bouée dans le Web sont noyées. On comprend alors mieux l'intérêt des fondateurs de sites « incontournables » pour cette population, dont le statut, face à l'Internet et à sa complexité, reste hélas étonnamment fixe. Mahieddine Djoudi s'est penché sur ces internautes démunis. Après avoir évalué leurs faiblesses, notamment en termes de surcharge cognitive, il s'est attaché à créer des outils qui facilitent le repérage sur l'Internet. Le lecteur décidera par lui-même si de tels outils entrent dans le registre du logiciel ou dans celui de l'application éditoriale.

Face à de telles solutions, trop méconnues, force est de constater un usage non monolithique de l'Internet. La possibilité d'en étudier les traces peut choquer les incondtionnels de la défense de la vie privée. Là encore, la démarche scientifique préfère un exposé exhaustif de la réalité à des vœux pieux. Que peut-on savoir des pratiques d'un internaute ? Comment traite-t-on ces fameuses sources, que la Commission nationale de l'informatique et des libertés

(CNIL) critique sans pouvoir s'opposer à leur analyse? François-Xavier Hussherr témoigne en toute sincérité des recherches effectuées par les sites de grande audience pour mieux comprendre les logiques, les souhaits des internautes. Mais un tel travail est délicat. Jacques Lajoie en donne la preuve : les internautes, plutôt que de souscrire à des comportements consuméristes, ne cessent d'effectuer des recherches extrêmement variées, ce qui rend les résultats que l'on peut tirer de l'agrégation de leurs questionnements inexploitable. Cela prouve, d'une part, la richesse du Web, et d'autre part, celle de ses usages.

Aussi est-on tenté de prolonger les études intimistes. Benoît Lelong et Frank Thomas s'intéressent aux usages domestiques de l'Internet. La séparation des tâches au sein du couple prolonge-t-elle celle en vigueur dans les années 1960 quand l'automobile s'est imposée comme objet de prestige social? Par le biais d'une étude bibliographique très fine, les auteurs posent les questions essentielles à la compréhension des délimitations territoriales en matière d'usages des techniques de communication. Mais l'intimité, c'est aussi le rapport au corps, à la santé. Benoît Dardelet montre comment, sur des questions aussi graves, des réseaux de médecins, de patients, ou d'amis des uns ou des autres, tous forts de leurs expériences, arrivent à construire un espace de confiance, et donc à dépasser les relations traditionnelles entre malades et experts.

Dès lors, on ne peut affirmer que les relations construites sur l'Internet, par le biais de forums, du *mail* ou du Web, soient virtuelles. Valérie Beaudouin et Julie Velkovska détaillent les logiques relationnelles qui se mettent en place avec de tels supports. L'individu recompose son image, sous la pression permanente, amicale ou agressive des autres. Ici, le social reprend ses droits.

Au point qu'il peut inquiéter. En effet, les internautes ne sont pas uniquement des proies faciles pour les publicitaires. Éric George met en évidence les capacités de résistances de militants face au projet d'accord multilatéral sur l'investissement (AMI). Cet exposé renvoie autant aux logiques idéologiques qui structurent bon nombre de marchés qu'à des logiques militantes, sollicitant des citoyens désireux de garantir un usage de la technique conforme à leurs engagements, tout en montrant la puissance du lien social face à une technique que d'aucuns veulent absolument neutre.

Gwenaëlle Pasco met en évidence non seulement un Internet violent ou chaleureux, suivant les cas, mais aussi comment des logiques identitaires et linguistiques se recomposent avec cet outil. Napster, contrairement à ce que l'on lit, c'est avant tout un espace d'échange, qui bouscule toutes les représentations (y compris idylliques) que l'on peut avoir de l'Internet. Mais c'est également l'acceptation d'une insécurité qui remet en question les notions de norme et de morale.

Comment se fait-il enfin que la sociologie et l'économie, la linguistique, l'ethnographie et la philosophie se taillent la part du lion au sujet de l'Internet,

quand tous les mots qui y font référence, de la navigation à l'espace, du monde au territoire, renvoient implicitement à des notions purement géographiques ? Henri Desbois explicite les raisons du déploiement de ces métaphores et propose quelques suggestions pour une cybergéographie.

Le lecteur de cet ouvrage sera donc assuré de l'exigence scientifique de ses différents auteurs. Son actualité ne tient pas tant au caractère récent des articles qui le composent qu'à la vigueur des thèmes explorés, qui résisteront aisément au passage du temps. Contre les ouvrages monothématiques, et pour évoquer un phénomène complexe dont on a vu les aspects à la fois économiques et sociaux, magiques et réels, il est temps de laisser place à la polyphonie, avec ses correspondances ou ses singularités. Façon pour l'auteur de ces lignes de rendre hommage à toutes les voix qui ont contribué à ce livre, mais aussi à celles des lecteurs qui ne manqueront pas de faire entendre la leur.